

Envoi par courriel et courrier postal

Québec, le 24 novembre 2010

Monsieur Gilles Côté, directeur Développement durable
Kruger Énergie inc.
3285, chemin Bedford
Montréal (Québec) H3S 1G5

Objet : Projet d'aménagement du parc éolien Montérégie
Questions du 24 novembre 2010 (n^{os} 1 à 15)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses dans les plus brefs délais, soit le *26 novembre prochain*, pour la bonne marche de ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Original signé
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j. Annexe de questions

Annexe des questions du 24 novembre 2010 (n^{os} 1 à 15)

1. À combien estimez-vous les coûts associés aux différentes mesures d'atténuation, de surveillance et de suivi ? Veuillez présenter le coût pour chacune des mesures.
2. Au cours de la construction, le projet créerait 50 à 70 emplois pendant 18 à 24 mois et 120 emplois en période de pointe. Décrire et quantifier la répartition des emplois sur la durée de la phase de construction.
3. Au cours de la séance publique du 15 novembre, vous avez affirmé que tous les contrats d'octrois d'option nécessaires au projet étaient signés. Combien de contrats étaient requis pour chacune des composantes du projet (éoliennes, emplacements de réserve, chemins d'accès, réseau collecteur, lignes de raccordement) ?
4. Pour les propriétaires où l'implantation d'éoliennes est prévue de même que pour l'ensemble de ceux affectés par l'aménagement des chemins d'accès, veuillez déposer à la commission le modèle:
 - des contrats;
 - des ententes conclues;
 - des ententes sur la confidentialité;
 - des lettres d'engagement et de tout autre document liant le promoteur et les propriétaires.

Pour tous ces documents, veuillez vous assurer que l'anonymat des propriétaires est bien protégé.

5. Ventiler sous la forme d'un tableau le budget de 300 millions de dollars en précisant notamment les montants associés à l'acquisition des éoliennes (achat, transport et installation), travaux de génie civil, infrastructures électriques, poste de raccordement et autres coûts tels intérêts et autres frais financiers, etc. ?
6. Le projet affecterait 0,1 ha de milieu humide (PR3.6, p. 35). Où est situé ce milieu? Pour quelles raisons cet emplacement est-il été retenu ?
7. À combien estimez-vous le nombre de résidences exposées à des niveaux sonores de 30 dB à 35 dB et de 35 dB à 40 dB ?
8. Comment évoluent les niveaux de bruit en fonction de la vitesse de rotation de pales, incluant les niveaux au démarrage et à l'arrêt? Fournir un graphique à l'appui.
9. Des mesures correctives seraient mises en place advenant une perte de rendement agricole pour les surfaces touchées par le projet (PR5.3.1, p. 13). Quelles sont ces mesures ?
10. Quel serait l'horaire journalier des travaux en phase de construction?
11. Veuillez distribuer les transports sur une base mensuelle pour la durée de la période de construction. Distinguez celui de la machinerie, des composantes d'éoliennes, de béton et de matériaux granulaires. Qu'entendez-vous dans votre rapport par un « transport »? S'agit-il d'un passage ou d'un aller-retour?

Suite de l'annexe des questions

12. Le promoteur s'engage-t-il à rendre public tous les rapports de surveillance et de suivi du parc éolien? Si oui, de quelle façon la population en serait-elle informée? Comment pourrait-elle se procurer les rapports ? Comment pourrait-elle commenter, se plaindre ou réagir de quelque façon que ce soit aux résultats des suivis?

13. Quel serait le mécanisme de gestion des plaintes au cours de l'exploitation du parc ?

14. À combien estimez-vous la probabilité que des incendies liés au fonctionnement des éoliennes surviennent ? Veuillez documenter des incidents qui sont survenus dans des parcs éoliens, en en précisant les causes, les dommages et la procédure d'intervention ?

15. Pour chacun des emplacements d'éoliennes (incluant ceux de réserve), donnez, sous la forme d'un tableau, la superficie agricole touchée (incluant celle des chemins d'accès) en distinguant pour la phase de construction et d'exploitation, le type de culture en présence, la distance de la résidence la plus proche et le niveau sonore estimé à cette résidence, le nombre de résidences situées entre 750 et 1000 m, 1001 et 1500 m ainsi qu'entre 1501 et 2000 m, la distance du milieu humide le plus proche, la superficie déboisée, la distance de la zone de sensibilité des chiroptères, la distance du cours d'eau le plus proche et la distance du périmètre urbain le plus près.